

Tarbes, le 5 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conclusions de la table ronde du 5 octobre 2020 au sujet de Tarbes Industry :

Compte tenu de l'inquiétude exprimée par les salariés de Tarbes Industry et de la demande des parlementaires du département, le préfet des Hautes-Pyrénées a donné son accord en septembre dernier pour organiser une table-ronde au sujet de l'avenir de l'entreprise Tarbes Industry. Elle s'est tenue ce jour en présence des parlementaires du département, du Président du conseil départemental, du Maire de Tarbes, d'un représentant du conseil régional, des services de l'État, du chef d'entreprise et des représentants des salariés.

Le préfet avait souhaité, préalablement à cette table-ronde, recevoir les représentants des salariés et la direction de l'entreprise pour entendre leurs points de vue respectifs. Il s'est également rendu dans l'entreprise mardi 29 septembre dernier.

Cette table ronde s'est déroulée dans un climat constructif, que le préfet tient à souligner. Chacun a fait preuve de responsabilité et a pu exprimer ses positions.

L'ensemble des sujets ont pu être abordés de façon factuelle et il en ressort les éléments suivants:

- Le carnet de commande de l'entreprise : compte tenu de la commande passée par l'Etat, via Nexter celui-ci donne une perspective d'activité de deux à trois ans.
- L'activité de l'entreprise : une ligne fonctionne en 2*8, ce qui permet d'honorer le rythme actuel de livraison. Un passage en 3*8 sera nécessaire d'ici la fin de l'année (en fonction de la date de validation de certaines productions).
- Emploi : aucun licenciement en cours, pas de chômage partiel au sein de l'entreprise. Recours à 5 intérimaires (dont 3 à partir de cette semaine pour faire face au surcroît d'activité).

Au-delà de ces éléments, la discussion a porté sur la situation financière et la capacité de l'entreprise à honorer ses commandes dans les prochains mois, sur le capital de l'entreprise et les investissements nécessaires ainsi que, plus globalement, sur le projet industriel.

L'État a annoncé au cours de la table ronde la nomination prochaine d'un contrôleur général des armées qui assurera auprès de Tarbes Industry la mission de commissaire de gouvernement. Sa mission sera de veiller à la bonne exécution de la commande de l'État (qui représente actuellement 100% de l'activité de l'entreprise). Le chef d'entreprise en ayant accepté le principe, un arrêté de nomination sera prochainement publié au Journal officiel.

Par ailleurs, l'État a pris note de l'accord du chef d'entreprise en vue de la mise en place d'un audit industriel au titre du CODEFI.

Une nouvelle table ronde se réunira mi-novembre et permettra de faire un point sur :

- la qualification des productions et la situation financière,
- le lancement de la mission du contrôleur général des armées,
- l'examen du nouveau Business plan et de l'opportunité de mener un audit au titre du CODEFI,
- l'avancée des demandes en cours au titre de la recherche de partenariats.

Commentaire du Préfet : "L'État a passé une importante commande qui, via Nexter, donne du travail à l'entreprise pour deux à trois ans. C'est le plus important. Il y a des difficultés mais j'ai pu constater en me rendant sur place que l'entreprise se remet effectivement à tourner dans une dynamique positive. Par ailleurs, nous avons décidé de mettre en place un commissaire du gouvernement qui supervisera la bonne exécution de cette commande.

Ensuite, il y a la question du projet industriel à moyen terme. Les élus et les représentants des salariés ont exprimé des inquiétudes. Chacun en a parfaitement conscience et des pistes de travail intéressantes sont en cours d'examen pour parvenir à les surmonter. L'enjeu industriel, c'est la diversification. Je ne peux pas en dire plus pour des raisons de confidentialité mais j'espère qu'elles pourront aboutir dans les prochaines semaines. Cette entreprise a des garanties d'activité et du potentiel ; il faut maintenant réussir à lui donner de la perspective."